



BULLETIN D'ADHESION 2022-2023

- Inscription
- Renouvellement

N° Adhérent :

NOM de l'adhérent :Prénom :

Année de naissance :

Pour les enfants : Nom du représentant
légal :

Adresse :
.....

Code postal :Ville :
.....

Adresse e-mail :@.....

Téléphone :									
-------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COURS : Les cours sont payables d'avance pour l'année.
Les adhérents s'engagent pour l'année, aucun remboursement si abandon en cours d'année.

Dans un souci de bonne gestion de l'association, le paiement des différents cours se fera mensuellement par chèque ou par virement.

En tout état de cause, faute de paiement en début de mois, il ne sera pas possible de participer aux cours.

Pour éviter tout retard de paiement, vous avez la possibilité :

- soit de faire 9 chèques lors de votre inscription qui ne seront retirés qu'à chaque début de mois
- soit de programmer des virements mensuels dont vous devrez nous apporter le justificatif.

EXPOSITIONS : Pour participer aux expositions printemps et/ou automne 2023, il est impératif d'avoir adhérer avant le **31 décembre 2022**.

ENGAGEMENT : Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'adhésion, de la participation aux cours et de la participation aux différentes expositions de Printemps et d'Automne.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES ET DROIT A L'IMAGE

Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978, et dans le cadre des manifestations organisées par l'association, j'autorise l'AAPGC à utiliser mon image dans les différents supports de communication. **Accord** **Refus**

Je reconnais avoir reçu et lu le règlement intérieur de l'association qui m'a été remis ce jour.

Fait à Montech, Le / /

SIGNATURE

FICHE FINANCIERE 2022-2023

N° Adhérent :

NOM de l'adhérent :Prénom :

Pour les enfants : Nom du représentant légal :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél.

Adresse e-mail :

@.....

ADHESION débit immédiat 18 € Indépendant du paiement des cours	N° Chèque :
	Espèces

Inscription au cours de :

COURS Paiement par mois	Peinture : 40€ x 3 = 120 € Photo : 25€ x 3 = 75 € Sculpture : 25€ x 3 = 75 €	Jour et horaire

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

REGLEMENT EN 9 FOIS par chèque ou virement

1^{er} trimestre

1 ^{er} règlement	Banque :	N° Chèque :	Virement	Montant Débité en 01/10/2022
2 ^{ème} règlement	Banque :	N° Chèque :	Virement	Montant Débité en 01/11/2022
3 ^{ème} règlement	Banque :	N° Chèque :	Virement	Montant Débité en 01/12/2022

2^{ème} trimestre

1 ^{er} règlement	Banque :	N° Chèque :	Virement	Montant Débité en 01/01/2023
2 ^{ème} règlement	Banque :	N° Chèque :	Virement	Montant Débité en 01/02/2023
3 ^{ème} règlement	Banque :	N° Chèque :	Virement	Montant Débité en 01/03/2023
3^{ème} trimestre				
1 ^{er} règlement	Banque :	N° Chèque :	Virement	Montant Débité en 01/04/2023
2 ^{ème} règlement	Banque :	N° Chèque :	Virement	Montant Débité en 01/05/2023
3 ^{ème} règlement	Banque :	N° Chèque :	Virement	Montant Débité en 01/06/2023